

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité - Justice



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE (MASA)

PROJET DE PROMOTION ET DE DEVELOPPEMENT DES OASIS(PPDO)

Avis d'Appel d'offres National

AAON29-/CPMP/MASA /PPDO/2026

Objet : Appel d'offres national pour la Fourniture et la mise en service de Dix (10) Unités de Conditionnements des dattes et des légumes (UCDL).

1. Le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire à travers le Projet de Promotion et de Développement des Oasis (PPDO), lance un appel d'offres national pour la réalisation des travaux cités en objet.
2. Le présent appel d'offres est ouvert à égalité de chance, à tous les candidats éligibles intéressés et en règle par rapport à la législation en vigueur en Mauritanie.
3. Les marchés concernés par le présent appel d'offres sont financés par le Fonds Arabe de Développement Économique et Social (FADES) et l'état Mauritanien.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Coordination Nationale du PPDO en face de la Foire ZI Elmina Tél : 27 30 31 57 et y prendre connaissance des documents d'Appel d'offres de 9 h à 16 h du Lundi au Jeudi et de 9h à 12h le vendredi.
6. Les exigences en matière de qualifications sont :

Pour être qualifié, le soumissionnaire doit établir à la satisfaction du Maître d'Ouvrage des preuves, qu'il a la capacité et les ressources nécessaires demandé par le DAO pour mener à bien l'exécution des travaux. Cette qualification sera examinée sur la base des critères suivants :

Au niveau technique :

- a. Avoir réalisé un marché similaire en volume et en nature dans le domaine de froid, confection de charpente Métalliques, au cours des 5 dernières années ; Les références doit être attestée par un maître d'ouvrage public ou parapublic ;
- b. Disposer des moyens humains et matériels nécessaires pour l'exécution du projet.

Au niveau financier :

- Fournir une attestation bancaire, certifiant que le soumissionnaire dispose de liquidités et/ou de facilités de crédit d'au moins **5 000 000 d'ouguiyas MRU**.
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des cinq dernières années qui soit supérieur ou égal à **15 000 000 MRU**.

7. Le dossier d'Appel d'Offres, en version authentique cachetée par la CPMP/MASA, pourra être obtenu auprès de l'Unité de Coordination du PPDO contre reçu de versement de la somme non remboursable de Quatre Mille Ouguiya MRU (4 000 MRU) au Trésor Public exclusivement, ou contre-valeur d'une monnaie librement convertible seule la copie cotée et paraphée fait foi.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : la Commission de Passation des Marchés Publics du MASA (CPMP/MASA), Avenue Mactar Ould DADDAH, Immeuble Mouna 2 ème Etage Nouakchott -Mauritanie au plus tard le **26/08/2026 à 13H 00 mn GMT**.

9. Ouverture des Offres :

La procédure d'ouverture des offres est prévue en deux temps :

- ✓ Les offres technique et financière seront remise chacune dans une enveloppe distincte ; les deux enveloppes seront introduites dans une troisième enveloppe à déposer à la CPMP/MASA.
- ✓ L'ouverture sera faite en deux temps ; seules les offres financières des entreprises qualifiées techniquement seront ouvertes ; les autres seront restituées aux entreprises concernées.
- ✓ Les soumissionnaires dont les offres techniquement qualifiés et conformes seront convoqués pour se faire représenter à la séance d'ouverture. Les offres doivent être présentées en hors taxes (HTT).

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la Commission de Passation des Marchés Publics du MASA, Avenue Mactar Ould DADDAH, Immeuble Mouna 2 ème Etage Nouakchott -Mauritanie au plus tard le **26/08/2026 à 13H 00 mn GMT**.

9. Les offres demeureront valides pour une durée de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres,
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **250 000** MRU, la garantie demeurera valide pour une durée de 150 jours à compter de la date de dépôt des offres.
11. Le PPDO se réserve le droit d'accepter ou d'écarter toute offre, d'annuler la procédure d'appel d'offres globalement ou partiellement à un moment quelconque avant l'attribution du marché, sans encourir une responsabilité vis-à-vis des soumissionnaires affectés, ni être tenue d'informer les soumissionnaires affectés des raisons de sa décision.
12. Le délai d'exécution du marché est de **10 mois** à compter de la date de notification du marché.

Le Coordinateur du PPDO
Mohamadou Ould Mohamed Mahmoud